



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

L'EXPERTISE TECHNIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Encore cette année, l'évolution de l'activité de MMD 54 atteste de la confiance croissante que nos membres nous accordent pour les aider à définir et à mener à bien leurs projets. Ce constat résulte des retours que nous avons des collectivités et de leurs sollicitations de plus en plus régulières. Il est également ressorti de manière plus formelle à travers le questionnaire qui a été envoyé en fin d'année, en amont de notre Assemblée générale.

Ces retours positifs sont le signe d'une belle et forte reconnaissance acquise par l'Agence au bout de ses dix premières années d'existence. Cet anniversaire a été un des temps forts de l'année 2024. Il a permis de souligner la qualité de l'engagement dont la structure fait preuve auprès des élus.

Ce niveau d'engagement et de proximité devra encore plus être soutenu à l'aune de la nouvelle année qui s'annonce : entre forte ambition des collectivités Meurthe-et-Mosellanes de maintenir une dynamique de projets et le contexte de resserrement des budgets que la situation actuelle impose.

Cette situation nécessitera, de faire preuve d'imagination, de solidarité et d'adaptabilité au service de nos collectivités, tout en agissant avec prudence. Prudence et audace viennent confirmer les orientations du projet d'agence voté en 2023. Ce seront donc les maîtres mots qui guideront l'action de MMD 54 au lendemain de son 10<sup>e</sup> anniversaire.

**André Corzani**  
Président de MMD 54



# LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le Conseil d'administration, présidé par André Corzani, s'est réuni deux fois en 2024 :**

· **Le 20 février 2024.** Lors de cette séance, le Conseil d'administration a notamment délibéré sur le rapport d'activités 2023, le compte administratif et le budget.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration a prévu une actualisation de l'enveloppe dédiée par le Département à l'assistance technique et a pérennisé un poste au sein de l'équipe de technicien pour honorer les demandes en matière d'assainissement.

En matière d'urbanisme et d'aménagement, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place d'une démarche expérimentale pour accompagner les collectivités en matière de foncier (Reconquête Tour).

· **Le 8 juillet 2024,** le Conseil d'administration, a pris plusieurs décisions relatives à la gestion du personnel : participation employeur santé et prévoyance, règlement de formation, etc.

Cette séance a été également l'occasion de renouveler le groupement de commande concernant les visites d'appuis immergés des ouvrages d'art et de prendre en compte le renouvellement anticipé du groupement de commande sur les travaux de chaussées.

## COMITÉ DE CONTRÔLE ANALOGUE

**Le comité s'est réuni le 18 novembre 2024.**

Il permet de contrôler le respect des règles de la quasi-régie et prendre connaissance de l'état de l'activité et des moyens mis en œuvre. Il a rendu un avis présenté à l'Assemblée générale.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**L'Assemblée générale annuelle s'est tenue le 6 janvier 2025 suite à une première convocation en date du 12 décembre qui n'a pas permis de réunir le quorum.**

Lors de cette séance, l'Assemblée générale a délibéré sur le bilan de l'activité et la situation financière.

Deux nouveaux membres ont en outre été élus au sein du Conseil d'administration : Michel FAIETA, Vice-président de la Communauté de commune Terres Lorraines du Longuyonnais et Christian Lombard, maire de la Commune de Moineville. Nous les félicitons pour cette élection !

L'Assemblée générale a également constitué l'occasion d'un débat sur les orientations stratégiques de l'Agence sur la base des résultats d'un questionnaire envoyé aux adhérents.

## 2014-2024, 10 ANS DÉJÀ

Pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de MMD 54, les collectivités membres et les principaux partenaires ont été conviés sur le site de l'usine Saint Gobain à Pont-à-Mousson afin de découvrir un des fleurons économiques du Département. Visite de l'usine, découverte de ses process, rétrospective de l'évolution de l'Agence et moment convivial ont ponctué cette journée.

Celle-ci s'est conclue par une table ronde sur l'articulation des ingénieries publiques.

Nous remercions infiniment Monsieur Lionet, directeur de Saint Gobain PAM et toute son équipe pour la qualité de son accueil et des échanges mais également l'ensemble des participants qui nous ont honoré de leur présence.



# LA COMPOSITION DES INSTANCES



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Maire de Jœuf depuis 1997, Conseiller départemental du canton de Briey désigné par la présidente du Conseil départemental de Meurthe et Moselle à la tête de l'Agence.

**André Corzani**, Président

## COLLÈGE 1 :

### LES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

**Anthony CAPS,**

Conseiller départemental du canton de Seille et Meurthe

**Sylvain MARIETTE,**

Conseiller départemental du canton de Nancy 1

**Émilien MARTIN TRIFFANDIER,**

Conseiller départemental du canton de Toul

**Barbara THIRION,**

Conseillère départementale du canton de Meine au Saintois

**Audrey BARDOT,**

Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

**Caroline FIAT,**

Conseillère départementale du canton de Jarny

**Michel MARCHAL,**

Conseiller départemental du canton de Baccarat

**Thibaut BAZIN,**

Conseiller départemental du canton de Lunéville 2

**Christopher VARIN,**

Conseiller départemental du canton de Lunéville 1

**Anthony PERRIN,**

Conseiller départemental du canton de Nancy 2

## COLLÈGE 2 :

### LES ÉLUS COMMUNAUX ET/OU INTERCOMMUNAUX

**Christian LOMBARD,**

Maire de la commune de Moineville

**Jérôme KLEIN,**

Président de la Communauté de communes du Pays-du-Santois

**Philippe VOINSON,**

Maire de la commune de Bouxières-aux-Chênes

**René CAILLOUX,**

Maire de la commune d'Arnaville

**Céline BAUDON,**

Conseillère municipale de la commune de Sexey-aux-Forges

**Noël GUERARD,**

Maire de la commune de Lesménils

**Daniel BILLIOTTE,**

1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Vigneulles

**André BERG,**

Maire de la commune d'Anoux

**Michel FAIETA,**

Vice-président de la Communauté de communes de Terre Lorraine du Longuyonnais

**Olivier MARTET,**

Maire de la commune de Blainville-sur-l'Eau

## COMITÉ DE CONTRÔLE ANALOGUE

---

**Bruno TROMBINI,**

Président, conseiller départemental canton de Villerupt,

**Nathalie ENGEL,**

Conseillère départementale du canton de Laxou

**Pascal SCHNEIDER,**

Conseiller départemental du canton de Neuves-Maisons

**Christophe SONREL,**

Maire de Damelevières

**Marie Claire DONNEN,**

1<sup>re</sup> adjointe de la commune d'Olley

**Claude THOMAS,**

Maire d'Eulmont et Président de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné



# LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

## LES ADHÉSIONS

### POURQUOI MA COLLECTIVITÉ A ADHÉRÉ À L'AGENCE ?

Témoignage de Denis Vallance,  
maire de la commune d'Allamps

*La commune d'Allamps a engagé depuis deux ans une réflexion globale avec le CAUE avec l'outil « Ma commune à la carte » développé conjointement avec la Multipole.*

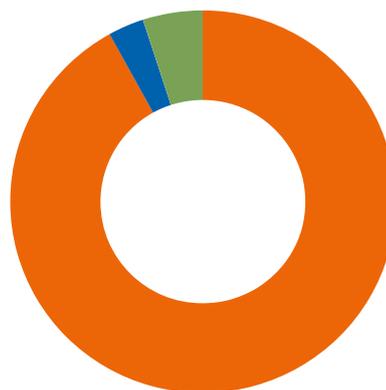
*À la suite de cette réflexion stratégique, la commune a décidé de s'adjoindre l'efficace concours du CAUE et de Meurthe-et-Moselle Développement pour la concrétisation des aménagement imaginés. C'est ainsi que nous avons adhéré à MMD, qui va en particulier nous accompagner dans la sécurisation de plusieurs points noirs routiers de la commune, puis dans l'action plus globale d'aménagement du village, en collaboration étroite avec le CAUE et un futur maître d'œuvre.*

**583** Au 31 décembre 2024  
**COLLECTIVITÉS  
ADHÉRENTES**



**Nouveaux adhérents : communes de Allamps, Bezange-la-Grande, Haigneville, Juvrecourt, Mattexey, Vaucourt, Syndicat du Soiron, RPI Domgermain-Choloy Ménillot.**

### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉ

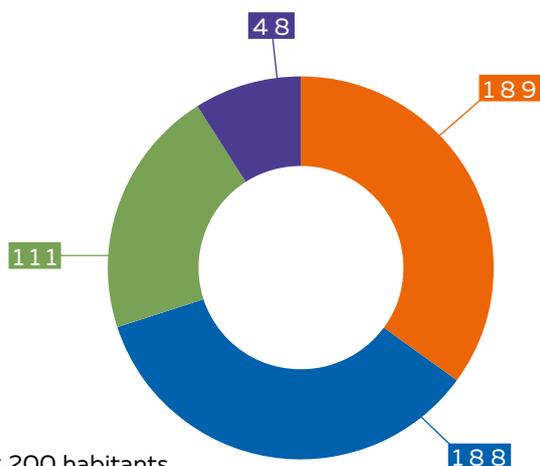


**31** SYNDICATS

**16** COMMUNAUTÉS  
DE COMMUNES

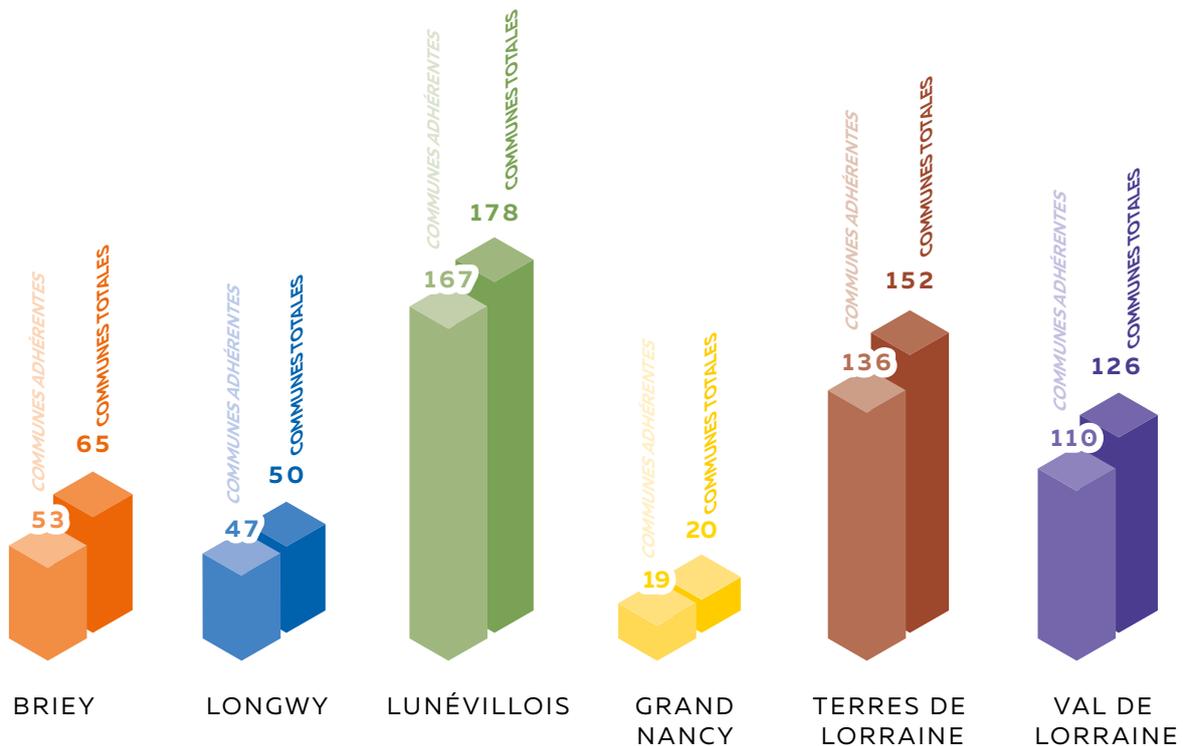
**536** COMMUNES

### NOMBRE DE COMMUNES PAR STRATE DE POPULATION (HABITANTS)



- < 200 habitants
- 200 - 600 habitants
- 600 - 2500 habitants
- > 2500 habitants

## ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES COMMUNES ADHÉRENTES PAR TERRITOIRE



# 90%

**DES COMMUNES**

du département sont  
adhérentes à MMD 54

# 70%

**DES ADHÉRENTS**

sont des communes  
rurales de moins  
de 600 habitants

# 8%

**DES ADHÉRENTS**

sont des Communautés  
de Communes  
ou des Syndicats

L'adhésion à MMD 54 permet aux collectivités de bénéficier d'un premier niveau de conseil et de se voir proposer des accompagnements sur mesure en fonction de leurs projets.

Si l'agence n'est pas compétente techniquement sur un sujet, les membres de son équipe vous orientent en outre systématiquement vers les bons interlocuteurs et font le lien avec les partenaires.

En étant adhérentes à MMD 54, les collectivités peuvent

également bénéficier de l'accès à des groupements de commandes (travaux de chaussées, analyses normalisées des stations, etc.)

Pour des accompagnements plus ciblés, MMD 54 intervient auprès des collectivités par deux biais :

- dans le cadre de marché de prestations selon les principes de la quasi-régie. Sont proposés dans ce cadre des accompagnements personnalisés et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

- dans le cadre de conventions d'assistance technique que les collectivités éligibles concluent avec le Département pour une durée de 4 ans. Cette assistance couvre le conseil technique régulier dans les domaines de l'assainissement, de la voirie et de l'aménagement.

# PRESTATIONS D'INGÉNIERIE

Depuis sa création, 597 prestations ont été mises en œuvre par MMD 54. Sur l'ensemble de l'année 2024, l'équipe de MMD 54 a travaillé sur 182 prestations

d'ingénierie, soit une augmentation de 3% par rapport à 2023. Sur ce total, 73 dossiers ont été soldés en 2024 et en fin d'année, 109 prestations étaient en cours.

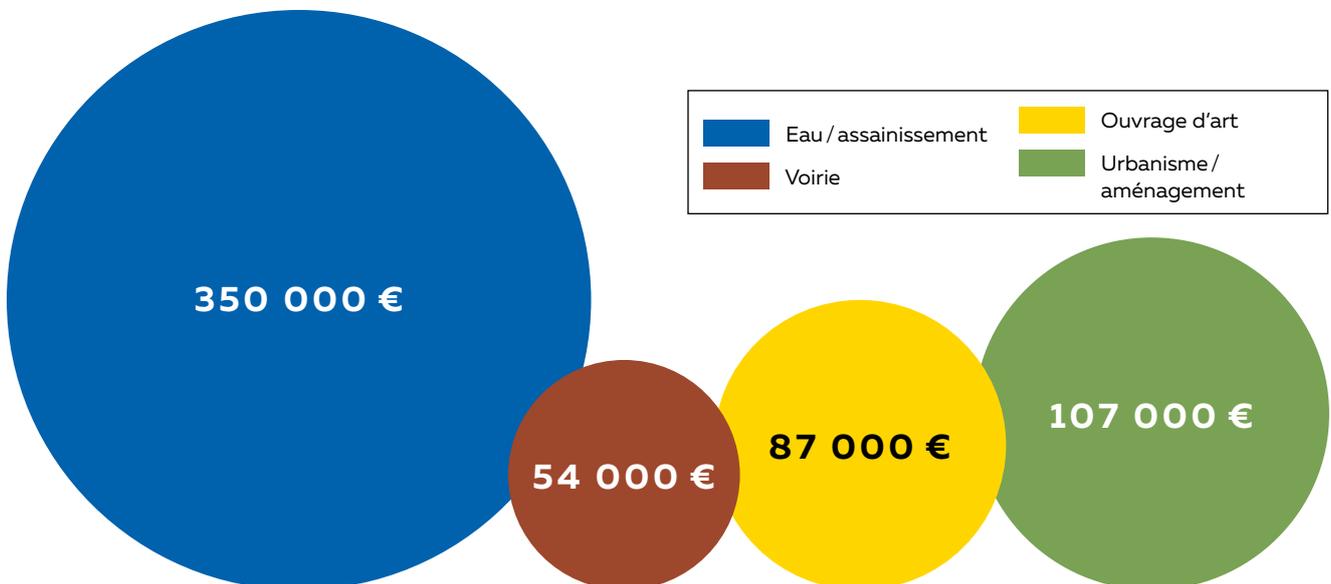
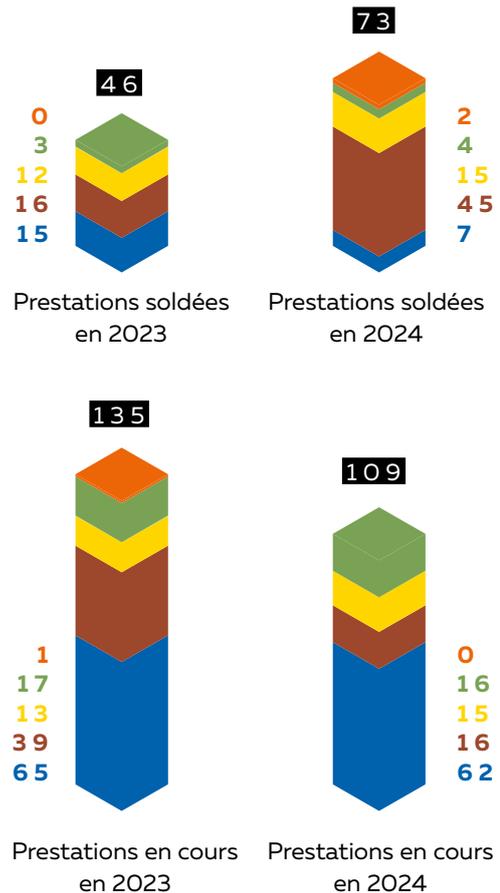
## RÉPARTITION DES PRESTATIONS 2024 SELON LES COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES



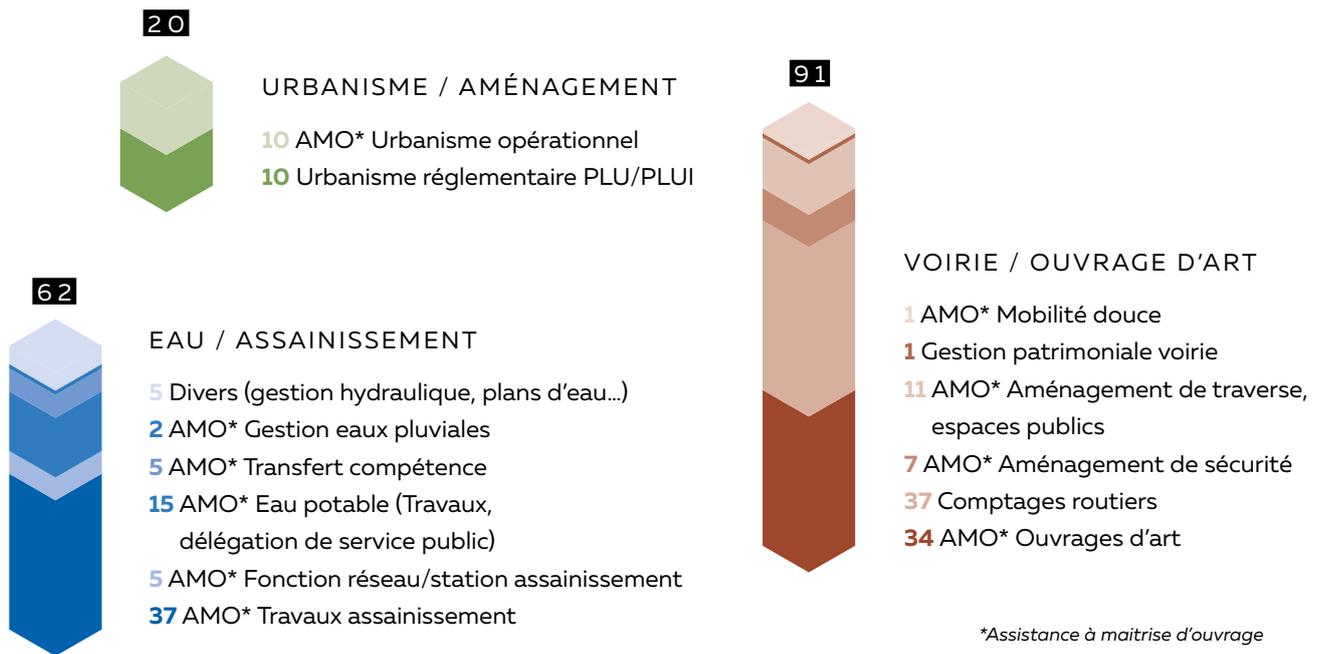
## RESTE À FACTURER

L'ensemble des prestations en cours à la fin de l'année représente un montant de 600 000 €. Un peu plus de 300 000 € reste à facturer.

## NOMBRE DE PRESTATIONS D'INGÉNIERIE PAR THÉMATIQUE

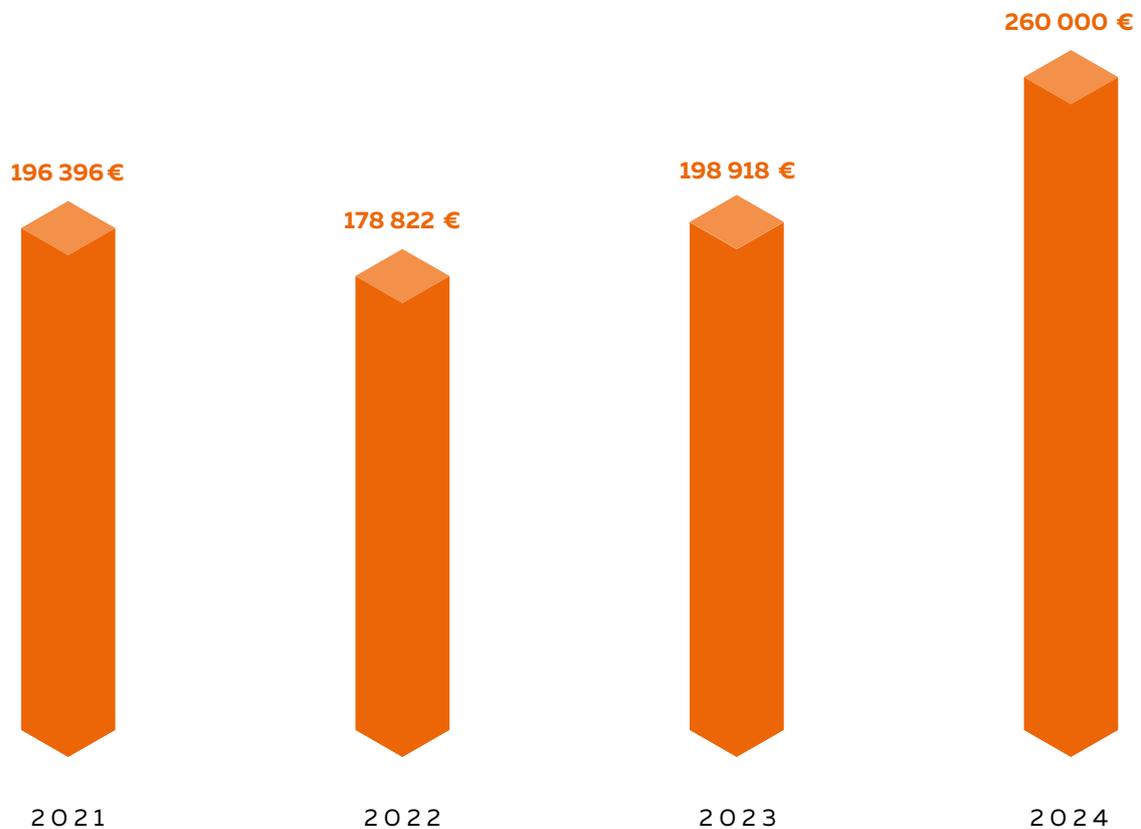


## RÉPARTITION PAR TYPE DE PRESTATIONS



## RECETTES DES PRESTATIONS

ENTRE 2021 ET 2024



# LES MISSIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE RÉGLEMENTAIRE POUR LE COMPTE DU DÉPARTEMENT



À côté des prestations d'ingénierie, MMD 54 intervient également auprès des collectivités dans le cadre des missions d'assistance technique réglementaire que lui a confiées le Département. Les collectivités doivent répondre à des conditions d'éligibilité pour y prétendre. Ces prestations d'assistance technique existent depuis 2009 dans le domaine de l'eau (suivi des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement). Elles ont été élargies au domaine de la voirie et de l'aménagement par décision du Conseil départemental en 2018. Elles entrent dans un cadre réglementaire bien défini (article L 3232-1-1 du CGCT) et sont complémentaires aux prestations d'ingénierie. Une plaquette d'information conçue en 2024 et diffusée aux collectivités réexplique l'intérêt de ses prestations et en détaille le contenu.

Cette activité est importante pour MMD 54 : elle mobilise près de la moitié des effectifs de l'Agence. Les dépenses liées à ces missions sont entièrement prises en charge par le Département qui perçoit une participation des collectivités et une subvention de l'Agence de l'eau.

## LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE EN 2024

**509**  
communes

ÉLIGIBLES SUR LE DÉPARTEMENT

**10**  
inter-communalités

**202** → **311**  
conventions en vigueur fin 2024  
(198 fin 2023) concernant 195  
communes, 3 intercommunalités  
et 4 syndicats

communes couvertes  
par ces prestations  
(307 en 2023)

### Nombre des prestations d'assistance technique générées par les conventions en cours :

Prestation traitement (suivi station)	72 ( 135 ouvrages suivis)
Prestation réseau assainissement	81
Prestation voirie/aménagement/urbanisme	155

Ces missions font l'objet d'un rapport spécifique présenté au Département et aux partenaires dans le cadre d'un Comité de suivi. Ce comité s'est tenu le 08 juillet 2024. Il est consultable sur le site internet de MMD 54.

En 2024, plusieurs faits marquants ont en outre ponctué l'année : la mobilité de deux techniciens assainissement dont le remplacement a été opéré en fin d'année et le renouvellement de l'ensemble des conventions en

cours à l'automne suite à la mise en place de nouvelles modalités administratives par le Département.

Dans le domaine de l'assainissement, les difficultés rencontrées avec le prestataire en charge de la réalisation des analyses normalisées des stations sont venues ternir la fin d'année. MMD 54 a œuvré auprès du Département pour informer les collectivités et trouver des solutions.

## LES MOBILITÉS AU SEIN DE L'ÉQUIPE

Après plusieurs années au service de l'Agence, Jean Léon Coutable et Théo Battaglia, techniciens assainissement, ont rejoint deux communautés de communes Meurthe-et-Mosellanes qui profitent désormais directement de leurs compétences. Ils ont été remplacés par deux nouveaux collègues. Au sein du Pôle Aménagement, un nouvel agent a également rejoint l'équipe..



### JEAN BAPTISTE BARDIN

Technicien eau assainissement

Après avoir obtenu un BTS Métier de l'eau, Jean Baptiste a acquis une expérience de plus de 10 années dans l'entretien et la maintenance des réseaux d'eau et d'assainissement.

En rejoignant l'équipe en septembre 2024, il valorise sa connaissance du fonctionnement des dispositifs de traitement en vue d'assister les collectivités dans les opérations d'entretien et de travaux et la satisfaction de leurs obligations réglementaires.



### RÉMI PARISOT

Technicien eau assainissement

Rémi a intégré la fonction publique en 2016 après avoir travaillé 8 années auprès d'une entreprise de délégation de service public. Fort d'une expérience en tant que gestionnaire

de travaux neufs au sein d'une grande collectivité, il a rejoint l'équipe début janvier 2025, guidé par la volonté d'élargir son champ d'actions et d'accompagner les communes et intercommunalités avec peu de ressources internes dans la gestion de leur assainissement et la programmation de travaux.



### ELÉONORE ANDRIEU

Technicienne voirie aménagement

Eléonore ANDRIEU a intégré MMD 54 le 10 juin 2024 en remplacement de Michel FRANÇOIS désormais en retraite. Après une expérience de 12 ans dans le privé, elle a rejoint MMD 54 en tant que contractuelle pour élargir ses compétences à la voirie. En binôme avec Frédéric Gournet, elle accompagne les collectivités dans leurs projets d'entretien de voirie, la réalisation de comptages et d'aménagement de sécurité

## DEUX ACTUALITÉS MARQUANTES DE 2024

### RÉNOVATION DU PONT DE PIERRE LA TREICHE ET VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

L'opération de rénovation du Pont de Pierre la Treiche, accompagnée par MMD 54, est arrivée à son terme en 2024. L'inauguration s'est tenue le 26 octobre en présence de nombreuses personnalités dont la sénatrice Evelyne Didier à l'origine de la loi éponyme qui a permis de financer une partie des travaux.

Cette opération emblématique par son importance, par la conciliation avec des enjeux environnementaux mais aussi par la mise en exergue du niveau de responsabilité

que ce type d'ouvrage fait peser sur les communes a été distinguée lors des Victoires de l'Investissement Local, organisée conjointement par la Fédération des Travaux Publics de Lorraine et l'Association des Maires et présidents d'intercommunalités de Meurthe-et-Moselle (ADM 54) mais également lors du Salon des maires à Paris.



### EXPÉRIMENTATION D'UNE DÉMARCHE DE RECONQUÊTE DU FONCIER, EN PARALLÈLE DE L'ÉLABORATION D'UN PLUI.

Cette expérimentation appelée Reconquête Tour a été mise en place à la suite d'une décision du Conseil d'administration lors de sa séance du 20 février 2024.

Pilotée par François Seidel qui a encadré le travail d'une ingénieure stagiaire pendant 6 mois, elle a visé à l'élaboration d'une méthodologie de mobilisation du foncier bâti adaptée au milieu rural.

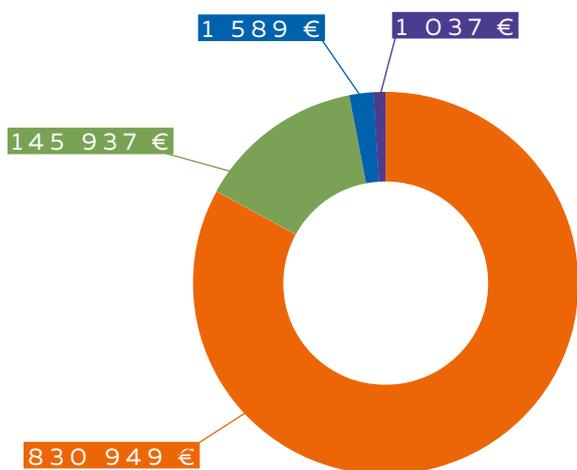
Cette expérimentation a été menée sur le territoire de la Communauté de communes de Meurthe, Moselle, Mortagne en parallèle de l'élaboration de son PLUI afin de faire la jonction indispensable en exercice de planification et mise en œuvre effective des projets.

Le Reconquête Tour a bénéficié d'un partenariat avec la Multipole Sud Lorraine et d'une aide de l'État au titre du FNADT.

# SITUATION FINANCIÈRE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024 S'ÉTABLIT À 979 511,77 € EN DÉPENSES ET À 994 129,67 € EN RECETTES.

## DÉPENSES



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges courantes/ exceptionnelles
- Dépenses d'investissement

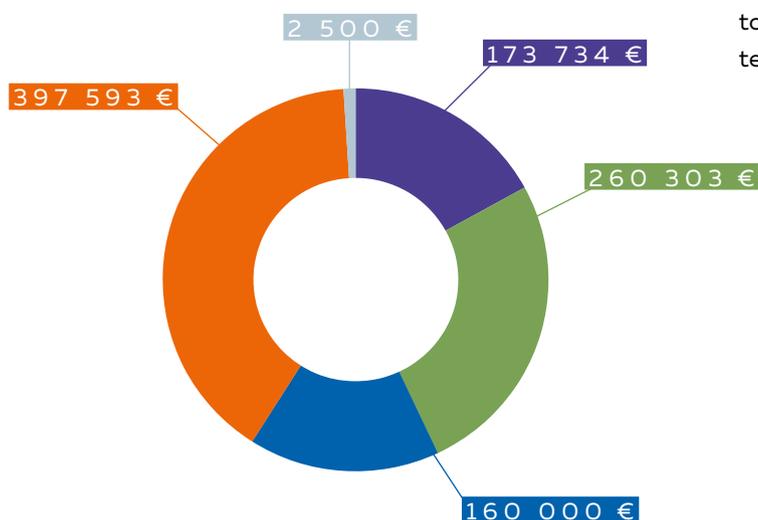
La quasi-totalité des dépenses sont effectuées en section fonctionnement. Elles ont progressé de 10 % par rapport à 2023 ce qui est inférieur aux prévisions issues du budget primitif notamment en raison de vacances de postes intervenues dans l'année.

### Les recettes ont quant à elles progressé de 6 % illustrant :

- la dynamique des prestations d'ingénierie avec 260 000 € facturés en 2024
- l'ajustement de l'enveloppe dédiée par le Département aux missions d'assistance technique en raison d'une contraction conjoncturelle des effectifs
- une augmentation du montant total des cotisations des collectivités en raison de nouvelles adhésions (+ 7%)

En 2025, le budget prévisionnel devra permettre de faire face aux incertitudes pesant sur la dynamique de sollicitations des collectivités, en raison de la situation budgétaire contrainte. Il devra organiser une maîtrise des dépenses, tout en maintenant les capacités d'intervention de l'Agence ainsi que les conditions de son expertise et de son agilité. La volonté d'un soutien toujours significatif du Département envers l'Agence technique est à souligner dans cet exercice d'équilibre.

## RECETTES



- Cotisations d'adhésion
- Prestations de collectivités autres
- Participation CD 54
- Remboursement ATR CD 54
- Autres

## LE DISPOSITIF ANIMATION CAPTAGE 54, C'EST QUOI ?

Le Conseil départemental, la Direction Départementale des Territoires et l'Agence Régionale de Santé, l'agence de l'eau Rhin Meuse et la Chambre d'Agriculture ont décidé de collaborer afin d'engager une animation pour aider les collectivités à atteindre leurs objectifs de qualité de l'eau.

Le Conseil Départemental, à travers la sollicitation de MMD 54, s'est engagé à porter cette action. Sont ciblées les aires d'alimentation de captages définies comme prioritaires par le Programme d'actions et d'orientations territorialisées (PAOT) établi par l'État et qui ne bénéficient pas de mission eau.



Arrivé début janvier 2025, un animateur captage positionné au sein de l'Agence technique du Département est en charge de cette animation et de cette articulation. Il s'agit de Nicolas Gérard recruté dans le cadre

d'un contrat de projet. Les premières prises de contact auront lieu en tout début d'année.

Nicolas est chargé de rencontrer l'ensemble des partenaires pour préciser leurs moyens d'appuis aux collectivités et usagers du territoire puis de prendre contact avec les élus en responsabilités afin :

- D'établir un état des lieux.
- Les sensibiliser et les convaincre de s'engager dans des actions de préservation et/ou reconquête de leurs captages par le biais de conventions opérationnelles
- Apporter aux maîtres d'ouvrages signataires de la convention opérationnelle un soutien technique et opérationnel technique visant à mettre en œuvre un programme d'actions répondant aux objectifs définis.



## DIRECTRICE



### CÉCILE CALIN

ccalin@mmd54.org

03 83 94 56 92 / 06 12 06 65 85

## INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET DE PROJET

### INGÉNIERIE DE PROJET

Directeur adjoint en charge de l'ingénierie financière et de projet

#### OLIVIER CAILLAT

ocailat@mmd54.org

03 83 94 56 62 / 06 13 23 85 61



# UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

### PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Assistante administrative ingénierie et gestion du personnel

#### MURIELLE COLLIGNON

mcollignon@mmd54.org · 03 83 94 51 68



Assistante administrative en charge de l'assistance technique

#### ANNE BARALDI

abaraldi@mmd54.org · 03 83 94 58 69



Secrétariat général

#### ODILE MANCIAUX

omanciaux@mmd54.org

03 54 50 71 66

### PÔLE EAU ASSAINISSEMENT

Responsable de pôle

#### SÉBASTIEN FRITZ

sfritz@mmd54.org

03 83 94 51 51 / 07 84 39 27 18



Technicien eau et assainissement

#### HUGUES BARBIER

hbarbier@mmd54.org

03 83 94 59 57 / 06 29 19 21 60



Chargée d'études eau et assainissement

#### ANNE GOBERT

agobert@mmd54.org

03 83 94 59 59 / 06 37 79 61 21



Technicien eau et assainissement

#### MICKAEL FRANROT

mfransot@mmd54.org

03 83 94 53 97 / 07 78 63 70 30



Technicien eau et assainissement

#### JEAN BAPTISTE BARDIN

jbbardin@mmd54.org

03 83 94 58 43 / 06 15 53 75 61



Technicien eau et assainissement

#### RÉMI PARISOT

rparisot@mmd54.org

03 83 94 59 06 / 06 72 45 89 13



Technicien animation captages

#### NICOLAS GERARD

ngerard@mmd54.org

06 69 42 33 70



### PÔLE AMÉNAGEMENT VOIRIE ET OUVRAGES D'ART



Responsable de pôle

#### FRANÇOIS SEIDEL

fseidel@mmd54.org

03 83 94 58 67 / 06 79 58 66 73



Chargée d'études aménagement voirie

#### ELÉONORE ANDRIEU

eandrieu@mmd54.org

03 83 94 55 46 / 07 88 04 30 29



Chargé d'études

aménagement voirie ouvrage d'art

#### PASCAL CHRISTOPHE

pchristophe@mmd54.org

03 83 94 55 96 / 07 87 07 52 69



Chargé d'études aménagement voirie

#### FRÉDÉRIC GOURNET

fgournet@mmd54.org

06 62 42 22 48

# MMD 54

MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

48 esplanade Jacques Baudot – CO 900 19

54035 NANCY Cedex

03 54 50 71 66 • mmd54@mmd54.org

www.mmd54.org